

Fiche de liaison propositions du 10/09/10

Conseil de quartier SUD CRISTAL → Cabinet du maire

←

<u>PROPOSITIONS</u>	<u>OBSERVATIONS</u> <i>Cabinet du maire</i>
1- Est-il possible de mettre en place une limitation de vitesse pour les poids lourds à l'intersection de la rue Descartes et Avenue Charles de Gaulle ?	Il est interdit (déjà) aux poids lourds de traverser Portes-lès-Valence. La limitation de vitesse est sans objet, compte tenu de cette interdiction. C'est à la Police nationale d'obliger à cette règle.
2- Le nouveau rond point de la rue Descartes et Pablo Picasso est très dangereux ! Il est préférable de le supprimer et remettre des stops comme avant travaux.	Les stops, comme avant, engendreraient inéluctablement une vitesse plus importante rue Descartes. Les giratoires vont donc être matérialisés par des pavés en résine surélevés pour diminuer encore la vitesse (tout en restant franchissable). Une réunion publique avant les travaux rue Descartes avait permis d'associer les riverains aux choix opérés.
3- Depuis les travaux effectués dernièrement dans la rue DESCARTES, il manque des places de parking pour les riverains.	Idem qu'au dessus (Réunion publique). Il y a un manque d'emprise de la chaussée. Le choix a été de faire une piste cyclable. Des places de parking demeurent toutefois disponibles sur la rue Descartes. On ne peut adapter l'aménagement de l'espace public strictement à des intérêts privés et nous avons donc opté pour un aménagement répondant à des besoins plus collectifs.
4- Possibilité de mettre un passage piéton au niveau du CD7 au niveau de la salle Cristal ?	Ce passage piéton n'est pas prévu à cet endroit précis, car un projet d'une traversée cyclable est prévu à hauteur des Portes du soleil, pour rejoindre l'entrée de la rue Descartes (<i>et la piste cyclable qui s'y trouve</i>). Un passage piéton associé à cette traversée cyclable pourrait être envisagé.
5- Possibilité de nettoyer les grilles d'égouts qui reçoivent les eaux pluviales (feuilles mortes, bouteilles, papier,...)	Le nettoyage des grilles d'égouts relève désormais de l'Agglo (Valence Agglo Sud Rhône Alpes au titre de sa compétence assainissement). Nous allons attirer l'attention de l'Agglo sur ce point.
6- Possibilité de limiter l'éclairage des services techniques notamment en nombre de lampadaires ?	Pour des questions de sécurité des lieux et du CTM, l'éclairage ne peut-être diminuer sensiblement. Toutefois, un système d'abaissement de la....



	... lumière des candélabres du parking Cristal, auquel on y associera l'éclairage du CTM, sera réalisé dans le cadre du prochain changement d'horaire (été-hiver).
7- Le stade reste éclairé tard le soir même sans activités sportives. Possibilité de sensibiliser les responsables à l'économie d'énergie.	Nous n'avons pas eu connaissance du fait de l'éclairage du Stade Coullaud sans qu'il y ait d'activités sportives. Peut-on quantifier le nombre de fois que cela arrive ? Un rappel aux utilisateurs sera fait.
8- La vitesse sur la route menant au stade est très excessive. Est-il possible de la limiter ou de la contrôler ?	Il s'agit d'un chemin rural, limité à 90km/h, hors agglomération. La responsabilité des conducteurs est engagée. La Police Municipale en est informée.
9- Lors de grandes manifestations au stade, les riverains sont confrontés à un problème de parking. Les visiteurs occupent leur parking voire même force les grilles et chaînes mis en place par les habitants.	Quelles solutions proposer ? Est-ce occasionnel ou récurrent ? Notons que le parking du Stade a été agrandi en repoussant les rochers et que l'occupation anarchique du parking par des gens du voyage a été réglée par la construction d'une aire d'accueil, conformément à la Loi.
10- Depuis la réfection de la rue DESCARTES, les n°67 à 71, subissent des inondations à cause des diamètres des buses d'évacuation trop petits.	Le problème a été traité. Un tampon grille a été installé et les puits perdus seront tous nettoyés.
11- Monsieur CONTE possède un carré de friche dans le lotissement « L'Abricotine ». C'est actuellement un dépôt. Pouvez-vous intervenir auprès de lui afin de faire nettoyer cet emplacement.	Le lotissement « les abricotines » est privé... Il appartient au syndic des copropriétaires d'intervenir pour régler ce problème.
12- Possibilité de remettre en place un panneau indiquant le lotissement «La Pécheraie »	La pose d'un panneau dans un lotissement privé ne relève pas de la compétence d'une commune, d'autant que la Poste nous demande expressément d'indiquer les rues et les numéros (et non les lotissements)
13- Concernant le lotissement « LE VALLON », certaines personnes en dehors de ce lotissement se permettent de jeter des déchets sur les terrains en construction (branchage, débris ménagers,...). Est-il possible de les faire évacuer par les services techniques avant que ce futur lotissement devienne un dépôt avant qu'il soit terminé ?	La Municipalité ne peut intervenir qu'auprès du lotisseur à qui revient la charge de nettoyer cet espace.



<p>14- Il y a un problème de réception de certaines chaînes numériques (TNT) dans notre secteur. Y a-t-il possibilité pour la municipalité d'intervenir auprès des services concernés ?</p>	<p>Le Maire pourra intervenir auprès des autorités compétentes : il faudrait pour cela bien identifier les secteurs concernés afin d'étayer le courrier du maire.</p>
<p>15- Possibilité de faire poser des panneaux photovoltaïques sur le toit de la Mairie afin de faire des économies d'énergie et favoriser le développement durable comme l'avais promis Monsieur le Maire.</p>	<p>La pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de la mairie a, en effet, été évoquée. Le projet a cependant été différé compte-tenu des contraintes budgétaires occasionnées notamment par la suppression de la taxe professionnelle et la baisse des dotations de l'Etat. D'autres actions ont cependant été maintenues en matière de développement durable (<i>salle F. Léger, construction de la cantine scolaire J. Curie...</i>) et d'autres priorités et urgences ont été identifiées (<i>rénovation de bâtiments municipaux, travaux dans les écoles, travaux de voirie...</i>)</p>
<p>16- Est-il possible de revoir l'évacuation des eaux pluviales au niveau de l'entrée de la rue de Provence car en cas de fortes pluies les riverains sont inondés ?</p>	<p>Il s'agit d'une voirie privée. Toutefois, les services étudieront le problème, notamment s'agissant des ruissellements anormaux provenant de la RD7.</p>
<p>17- Possibilité de réduire la période d'éclairage de Noël afin de réduire notre consommation d'électricité?</p>	<p>La Municipalité s'attache à utiliser des LEDs pour l'éclairage (<i>qui consomment 20 fois moins d'électricité que des ampoules courantes</i>). Pour Noël, les demandes sont contradictoires, même si la majorité des habitants veulent plus d'illuminations et dans plus de quartiers. Il paraît peu « rentable » de réduire la période d'éclairage de Noël : la prestation (<i>effectuée par INEO</i>) est relativement onéreuse et il semble dommage de ne pas profiter pleinement de ces illuminations. Par contre un audit sur l'éclairage public, permettant de pointer où est potentiellement possible de faire des études, est lancé.</p>
<p>18- Est-il possible d'installer un miroir parabolique à la sortie du « Clos des cerisiers » en plus du stop actuellement en place ?</p>	<p>Un stop, à la demande de plusieurs riverains, a été matérialisé cet été. Il paraît impossible de placer un miroir dans l'axe (<i>le poteau n'étant pas dans le champ de vision</i>). Une place de parking à gauche (<i>rue Casanova</i>) a été neutralisée pour assurer une meilleure visibilité de sortie des véhicules. Nous appelons aussi à la responsabilisation des riverains, notamment pour qu'aucun véhicule de type camionnette ne nuise à cette visibilité.</p>